



# Ils s'expriment

**Conformément au Code Général des Collectivités Locales, le MMMag réserve un espace d'expression aux groupes politiques constitués du conseil de Métropole.**

---

## Groupe majoritaire d'intérêt communal

---

### Le budget primitif de la Métropole

Le budget primitif vient d'être voté. Dans la conjoncture économique actuelle c'est un budget ambitieux qui prépare l'avenir sans obérer les finances. Ambitieux : la politique récompensée par le label French Tech sera amplifiée. Le projet « Montpellier Capitale Santé » sera lancé. Les services offerts aux entreprises seront développés par le BIC, les parcs d'activité, les filières d'excellence et les pôles de compétitivité. Le projet Écocité-Ville Intelligente sera amplifié, le schéma directeur d'aménagement numérique sera mis en place.

Le programme @services aux citoyens qui propose 21 télé-services sera élargi. Un programme de développement des énergies renouvelables sera engagé.

Au titre des grandes infrastructures, la réalisation du programme de contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier se poursuit, ainsi que la desserte de la gare nouvelle de Montpellier Sud de France. Les investissements nécessaires au bon fonctionnement du réseau de transport collectif seront réalisés.

Le transfert de la compétence voirie et espaces publics à la Métropole est totalement réalisé, 48 M€ seront investis dans une programmation qui a été co-construite avec les 31 communes. En 2016, la Métropole maintiendra une forte implication en matière de développement durable et de protection de l'environnement : rénovation des déchèteries, traitement des déchets, Amétyst...

En matière de sport, l'investissement prévu montre la volonté de positionner la Métropole au niveau national. Il en est de même pour la culture : plus de 14 M€ d'investissement montrent notre ambition. Pour la prévention des inondations, 2016 marque l'achèvement des actions de PAPI 1 et l'engagement des premières actions de PAPI 2.

Les finances : les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées ; les charges financières connaissent des niveaux historiquement bas : taux moyen des emprunts : 2,64%.

La dotation globale de fonctionnement versée par l'État baisse de 11 M€ (soit une baisse de 25 M€ depuis 2014). À souligner qu'une économie de 1 M€ en fonctionnement permet un emprunt (donc un investissement) de 12 M€. Néanmoins, l'investissement de la Métropole augmente de 17% et les taux de fiscalité ménages et entreprises sont maintenus. Au total, un très bon budget 2016.

Max Léviata  
Vice-président en charge des finances

---

## Groupe Les Républicains - Centre - Société civile

---

### Clientélisme ou qualité des services ?

Monsieur le maire ne cesse d'affirmer que l'État étouffe la Ville de Montpellier en diminuant les dotations de financement alors que la population continue d'augmenter. Les impôts n'augmentent pas, mais il y a toujours plus de personnel, malgré les transferts de compétences à la Métropole, et les embauches continuent à tout va : trouvez l'erreur.

Ce sont les Montpellierains qui trinquent ! Déjeuner au restaurant scolaire valait auparavant 3,69€ maximum, le prix est désormais de 4,95€, soit une augmentation de 35%. De même, l'accueil des loisirs associés à l'école est passé de 0,62€ maximum l'heure à 0,80€, sans oublier la majoration de 2€ de pénalité retard (8€ en 2015 à 10€ en 2016). Certains services sont tout simplement réduits, pour ne citer que l'unique nettoyage par semaine des classes contre 4 ou 5 auparavant ou le ramassage des ordures, réduit à une seule fois par semaine au lieu de deux. Il est grand temps d'ouvrir les yeux des Montpellierains !